

Rapport annuel du Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE): "Ethique et recherche biomédicale : rapport 2011"

01/08/2012

Ce rapport annuel du CCNE commente l'actualité législative et réglementaire de l'année 2011 en matière de bioéthique, et plus précisément la loi n° 2011-814 du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique. Autorité consultative indépendante, le Comité revient sur les avis et recommandations et plus particulièrement sur ceux ayant porté sur la demande d'assistance médicale à la procréation après le décès de l'homme faisant partie du couple, sur les questions d'éthique relatives au prélèvement et au don d'organes à des fins de transplantation, sur les usages de l'alcool, des drogues et toxicomanie en milieu de travail. Il présente les différents échanges ayant eu lieu lors des Journées Annuelles d'Ethique des 28 et 29 janvier 2009, sur le thème de la place et l'avenir de l'embryon humain dans la société.